

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,
LE MARDI 6 NOVEMBRE 2012 À 18h30**

Présents

Louise Gagné
 Carole Leroux
 Alex Lewis
 Jean-Jacques Charest
 Roxanne Williams
 Stéphanie Deslandes
 François Hamel
 Diane Robichaud
 Julie Carignan

Absent

Karyne Brossard
 Sandra Cournoyer

Étant tous membres du Conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs.

Louise Boisvert, directrice
 Danielle Bilodeau, directrice adjointe

1. Parole au public.

Il n'y a pas de public ce soir.

2. Constatation du quorum et ouverture de la séance .

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

3. Revue, adoption et signature de l'ordre du jour du 6 novembre 2012 .

CÉ-12-13-15

SUR PROPOSITION dûment faite par François Hamel et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

4. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 2 octobre 2012 .

CÉ-12-13-16

SUR PROPOSITION dûment faite par Carole Leroux et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 2 octobre 2012 tel qu'amendé.

5 Convention de gestion et de réussite éducative, approbation

CÉ-12-13-17

Sur PROPOSITION dûment faite par Diane Robichaud et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative en lien avec la convention de partenariat 2010-2015

6. Règles de formation des groupes au service de garde, approbation

CÉ-12-13-18

SUR PROPOSITION dûment faite par Jean-Jacques Charest et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'approuver les règles de formation /jumelage des groupes au service de garde tel que décrit ci bas :

Les groupes sont formés par groupe d'âge et avec un ratio 1/20 c'est-à-dire une éducatrice ou un éducateur pour 20 élèves.

Advenant le cas que le ratio soit supérieur à 1/20 dans certains groupes, le SDG se réserve le droit au besoin de jumeler ces groupes en respectant autant que possible une proportion de 50% de chaque groupe d'âge.

Ces règles seront intégrées dans les règles de fonctionnement du SDG.

7 . Service de garde d'été, Les Petits Futés, approbation

CÉ-12-13-19

SUR PROPOSITION dûment faite par Julie Carignan et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'accepter la demande de location de l'école pour la saison estivale par Les Petits Futés telle que présentée dans la lettre de requête soumise le 15 octobre 2012. Le contrat de location à suivre.

CÉ-12-13-20

8. Dictée PGL, approbation

SUR PROPOSITION dûment faite par Louise Gagné et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'accepter que le deuxième cycle et troisième cycle s'inscrivent à la dictée PGL

9. Paniers de Noël, approbation

CÉ-12-13-21

SUR PROPOSITION dûment faite par Louise Gagné et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'accepter la collecte de denrées pour les paniers de Noël du Comité d'entraide interparoissial de Boucherville

10. Sacs à dos, suivis

La direction de l'école demandera aux enseignants de chaque niveau de réévaluer la situation et de proposer des solutions.

11. Conférence aux parents : Améliorez vos relations parent-adolescent, information

L'invitation à la conférence : Améliorez vos relations parent-adolescent a été envoyée par courriel aux parents.

12. Parole :

Parole au président : La problématique de la sécurité aux abords de l'école : stationnement, virage en U, vitesse. Il y a encore place à amélioration. Le président nous invite à réfléchir à des pistes d'amélioration en lien avec tout ce qui touche à la sécurité des enfants.

Parole à la représentante du comité de parents : a assisté à la rencontre du 25 octobre dernier. M. Sasseville a présenté les modifications aux règlements relatifs à l'admission des élèves à l'école. Présentation du tableau sommaire des critères. La commission scolaire est l'une des mieux positionnées au niveau de la réussite.

Parole aux enseignants : Nous avons eu la fête de l'Halloween qui a très bien été. La parade de décoration de citrouilles au gymnase et la danse diabolique ont été un succès. Il y a eu le cross-country qui s'est fait en deux étapes : l'intra-école et l'inter-école. L'école s'est classée au premier rang des écoles. Les élèves qui ont participé ont pu signer la bannière. On se prépare pour les bulletins.

Parole à la représentante du service de garde : La technicienne a parlé des activités qui auront lieu lors des deux prochaines journées pédagogiques. Il y aura trois nouvelles activités.

Parole au représentant du personnel de soutien :
Il n'y a pas de personnel de soutien présent

Parole à la direction :

Les rencontres parents-enseignants auront lieu dans les prochaines semaines. Il y a eu les élections du conseil d'élèves. Ils ont été assermentés aujourd'hui. Nous pourrions peut-être inviter le premier ministre (élève) à assister une fois au CÉ.

Date de la prochaine séance :

La prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 4 décembre 2012.

23. Levée de la séance

SUR PROPOSITION dûment faite par Stéphanie Deslandes et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 heures.

ALEX LEWIS
Président

LOUISE BOISVERT
Directrice